

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le 13/10/2026

ID : 089-200039642-20261008-81_2026-DE

RAPPORT ANNUEL 2025

Sur le prix et la qualité du Service public d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés



Communauté de Communes Le
Tonnerrois en Bourgogne
Sémaphore 2 Avenue de la Gare
89700 TONNERRE

03 73 91 00 11 – ouvert du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30



1. Présentation générale

- 1.1. Territoire
- 1.2. Organisation du service

2. Collecte des déchets

- 2.1 Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte
 - 2.1.1 Circuits de collecte
 - 2.1.2 Tonnages collectés
- 2.2 Collecte s des déchets recyclables
 - 2.2.1 Tonnages
- 2.3 Déchèteries
 - 2.3.1 Organisation
 - 2.3.2 Fréquentation des déchèteries
 - 2.3.3 Tonnages collectés en déchèteries
- 2.4 Bilan des tonnages et des ratios de collecte des DMA

3. Traitement des déchets

- 3.1 Traitement des ordures ménagères
- 3.2 Traitement des déchets recyclables
- 3.3 Traitement des déchets issus des déchèteries

4. Données financières

- 4.1 Dépenses et recettes du service déchets
- 4.2 Analyse des coûts (données de la matrice Ademe)
 - 4.2.1 Coût aidé du service déchets
 - 4.2.2 Financement du service
 - 4.2.3 Nature des produits

5. Prévention et économie circulaire

- 5.1 Communication et sensibilisation
- 5.2 Actions de prévention
 - 5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra-scolaire
 - 5.2.2 Sensibilisation du grand public
 - 5.2.3 Autres actions de prévention
- 5.3 Développement du compostage

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

1. PRESENTATION GENERALE



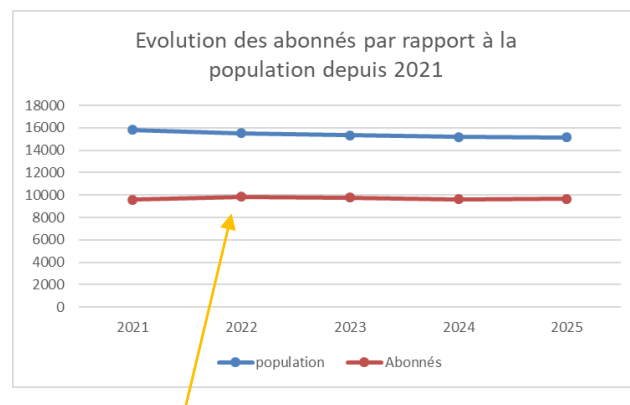
1.1 Territoire

Le territoire de la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne est composé de 52 communes, soit 15 138 habitants en 2025.

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des communes de son territoire.

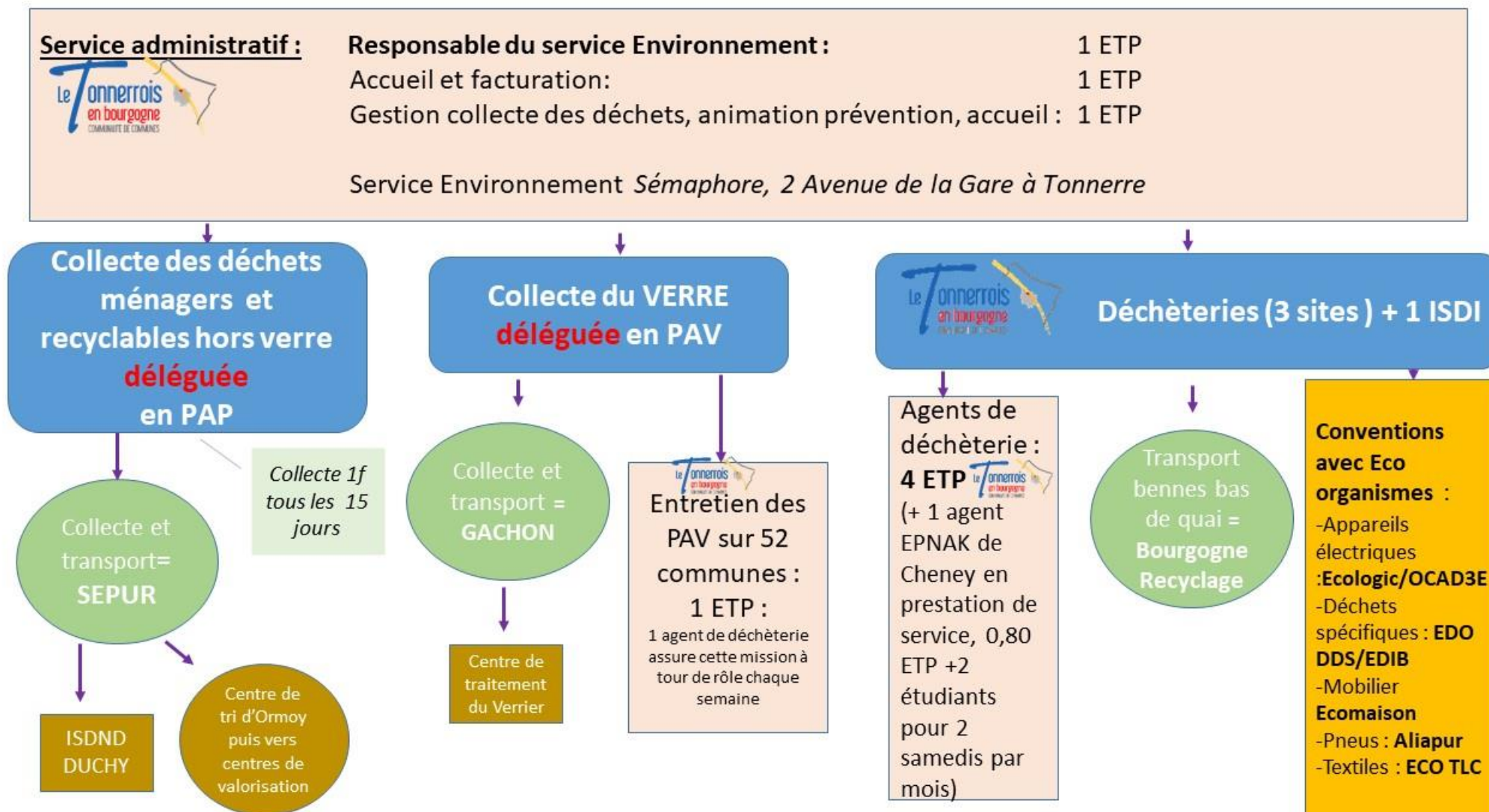
La collectivité prélève la redevance incitative depuis janvier 2015.

COMMUNE	Population municipale	Abonnés
AISSY SUR ARMANCON	236	153
ANCY LE FRANC	837	552
ANCY LE LIBRE	141	121
ARGENTENAY	79	72
ARGENTEUIL SUR ARMANCON	224	153
ARTHONNAY	150	125
BAON	62	42
BERNOUIL	116	57
CHASSIGNELLES	300	169
CHENEY	234	111
COLLAN	156	103
CRUZY LE CHATEL	224	198
CRY	159	109
DANNEMOINE	458	243
DYE	188	112
EPINEUIL	515	325
FLOGNY LA CHAPELLE	947	560
FULVY	129	81
GIGNY	83	77
GLAND	41	55
JULLY	123	91
JUNAY	64	57
LEZINNES	664	404
MELISEY	225	150
MOLOSIMES	160	126
NUITS	372	230
PACY SUR ARMANCON	180	135
PERRIGNY SUR ARMANCON	125	72
PIMELLES	62	48
QUINCEROT	52	49
RAVIERES	727	430
ROFFEY	146	87
RUGNY	75	73
SAMBOURG	65	38
SENNEVOY LE BAS	77	78
SENNEVOY LE HAUT	121	82
SERRIGNY	115	67
ST MARTIN SUR ARMANCON	141	94
STIGNY	88	74
TANLAY	889	614
THOREY	43	30
TISSEY	113	58
TONNERRE	4 268	2604
TRICHEY	43	43
TRONCHOY	123	90
VEZANNES	52	34
VEZINNES	157	100
VILLIERS LES HAUTS	125	97
VILLON	111	105
VIREAUX	102	73
VIVIERS	104	83
YROUERRE	147	98
Total	15 138	9834



Dotation des foyers en bacs jaunes pour la mise en place de la collecte en porte à porte du tri sélectif = ouverture de nouveaux comptes

1.2 Organisation du service



Synoptique de la gestion des déchets sur le territoire de la CCLIB en 2025

	OMR	EMBALLAGES ET JRM	VERRE	Déchèteries (hors gravat)
Tonnages en t	2 144	1 053	666	3 319,50
Performances kg/hab	142	70	44	219
Pré collecte	 bacs 80 L , 120L, 180L, 240L ou sacs bordeaux	 depuis 2022 bacs jaunes ou sacs jaunes	 110 colonnes	 3 déchèteries
Collecte	PAP	PAP	PAV	Apport volontaire
	C0,5/ C1 pour habitat collectif	C 0,5 en alternance avec les OMR/ C1 sur centre ville de Tonnerre	Selon remplissage	Haut de quai en régie Bas de quai en prestation
Traitement	Enfouissement	Valorisation matière	Valorisation matière	Plusieurs filières
	ISDND de DUCHY (COVED)	Centre de tri SOREPAR à ORMOY	SOLOVER à Champforgueil (71)	Plusieurs sites

2. COLLECTE DES DECHETS

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

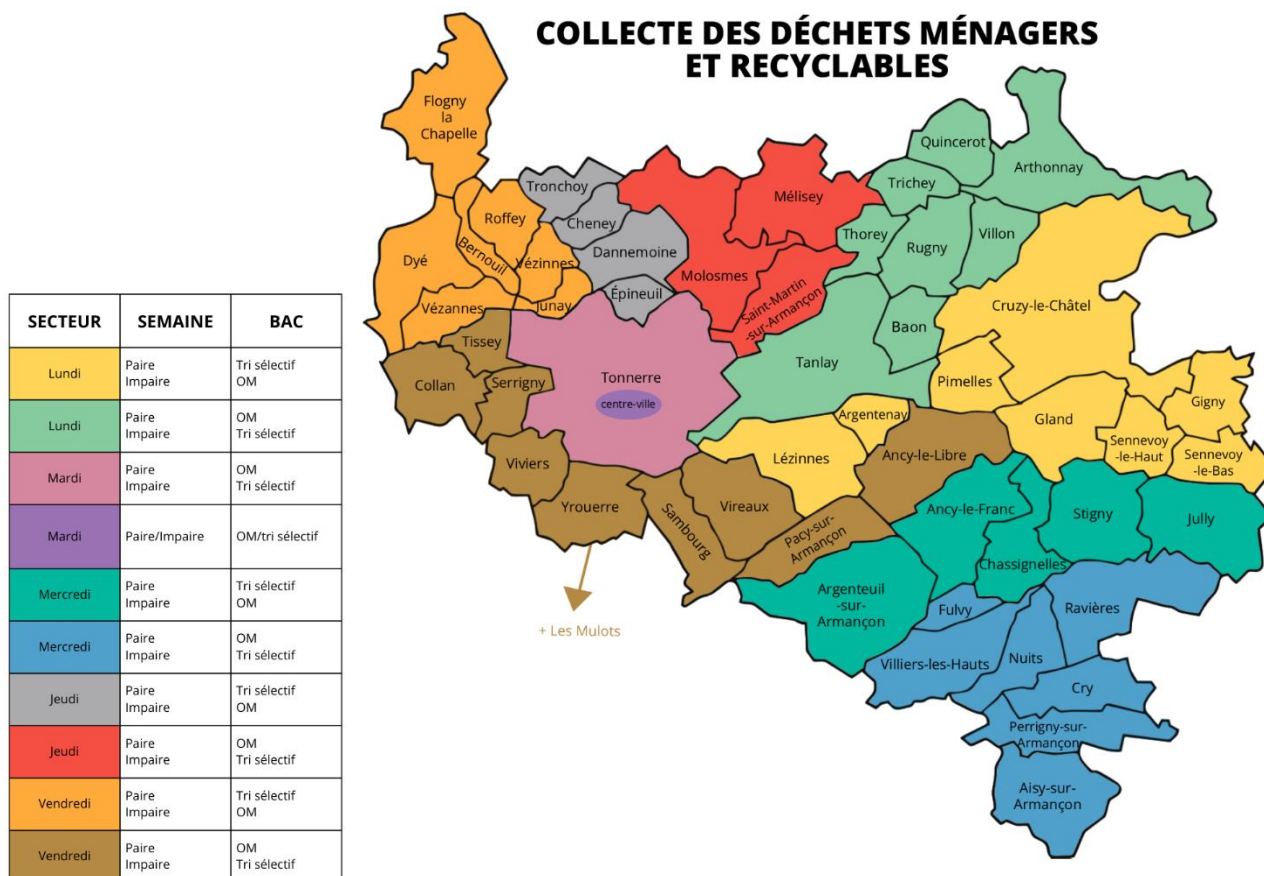
ID : 089-200039642-20261008-81_2026-DE

2.1 Collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte

2.1.1 Circuits de collecte

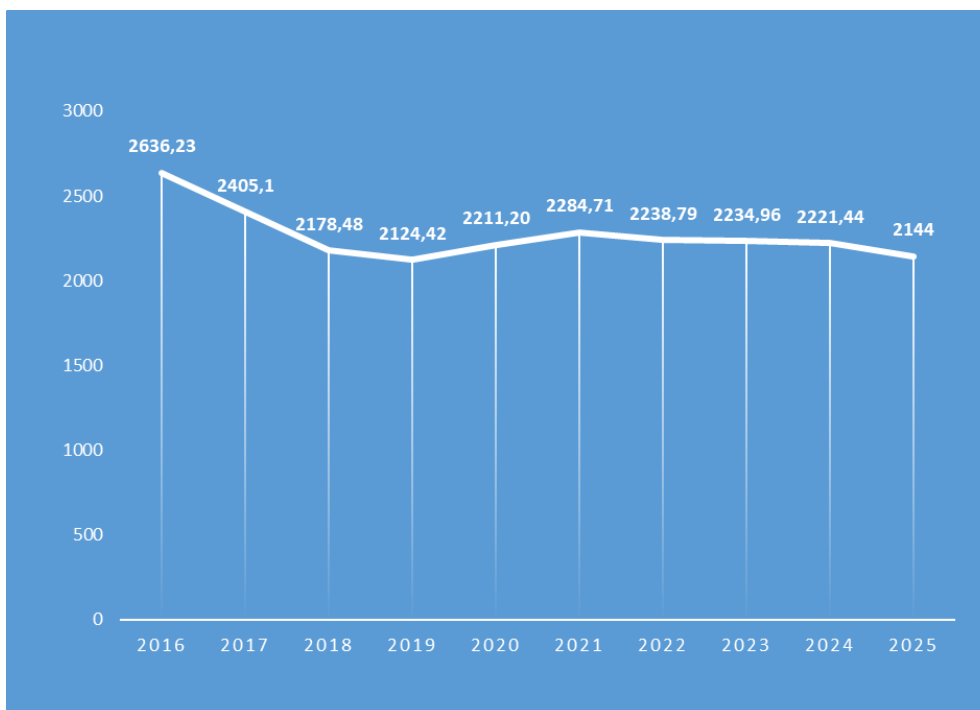
La collecte est assurée en porte-à-porte sur l'ensemble des 52 communes du territoire. Depuis 2022, la collectivité a mis en place une collecte sélective multimatériaux (emballages et papiers) en porte-à-porte. Elle est organisée en alternance : une semaine pour les déchets ménagers résiduels et la semaine suivante pour les déchets recyclables.

En revanche, le verre continue d'être collecté en points d'apport volontaire, répartis sur les 52 communes.



2.1.2 Tonnages collectés

Evolution des tonnages des déchets ménagers résiduels collectés depuis 2015



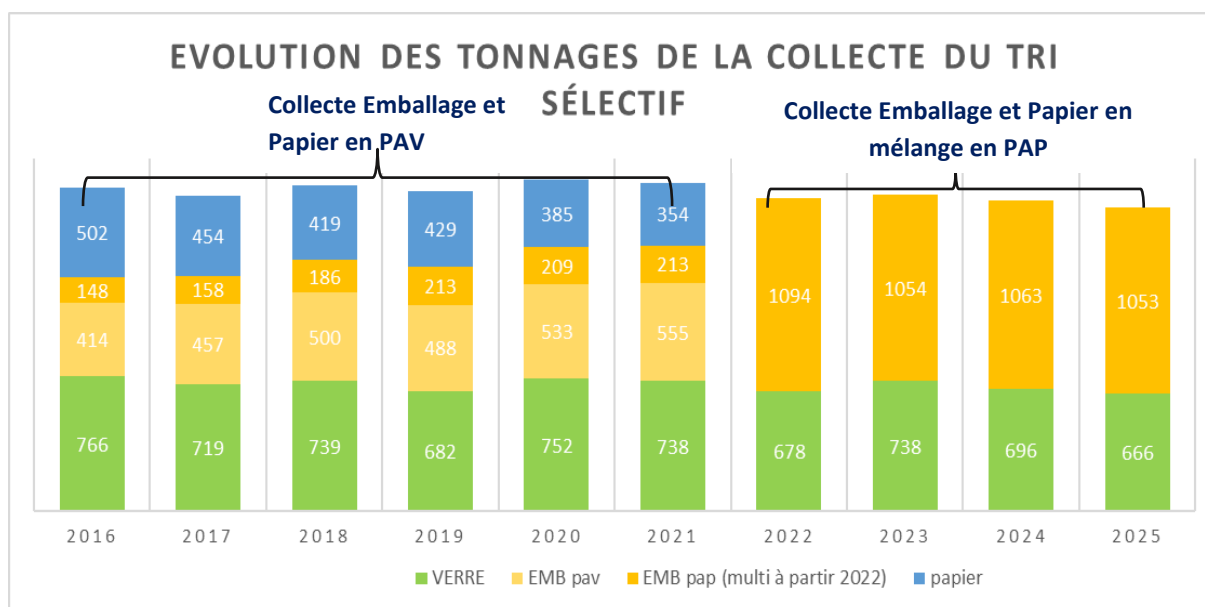
2015-2019 : forte réduction des déchets ménagers résiduels suite à la mise en place de la redevance incitative en 2015 et l'extension des consignes de tri en 2017.

2020-2021 : hausse en 2020 puis pic en 2021, probablement liée à des changements de comportements pendant la COVID (plus de déchets à domicile).

La tendance est globalement à la baisse sur 10 ans

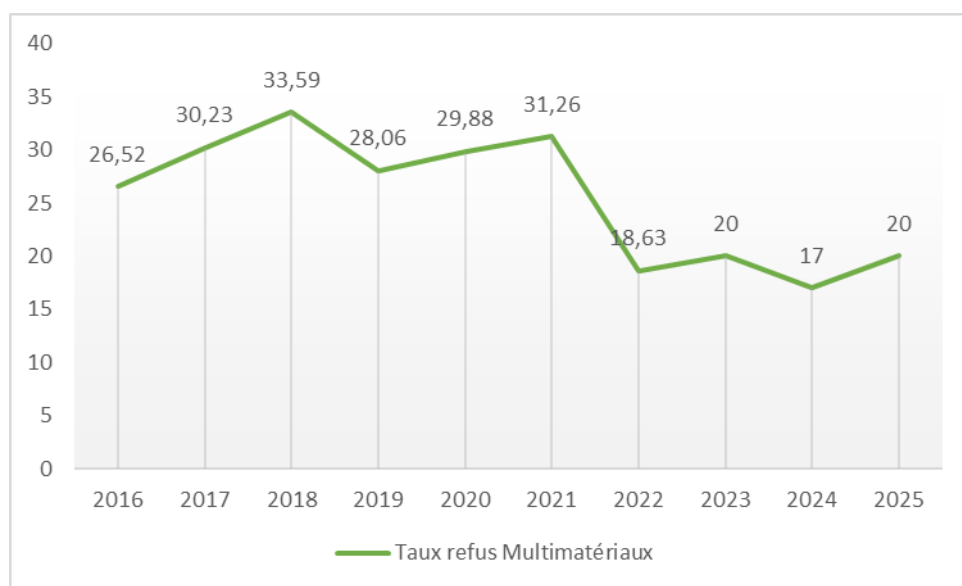
2.2 La collecte des déchets recyclables

2.2.1 LES TONNAGES COLLECTÉS



- **2016-2021** : progression régulière du tri sélectif suite à l'extension des consignes de tri.
- **2022** : rupture liée au passage en porte-à-porte pour la collecte du tri sélectif avec le mélange des emballages et du papier,
- **2023-2025** : stabilisation des performances du tri sélectif, confirmant l'installation durable du nouveau mode de collecte.
- **Le verre** reste globalement stable sur toute la période, avec une légère érosion. La baisse des tonnages de verre collectés semble principalement liée à une diminution des emballages en verre mis sur le marché, conséquence de l'évolution des habitudes de consommation et de la réduction des emballages.

Le mode de collecte en porte-à-porte a eu peu d'effet sur les quantités collectées mais a contribué à une amélioration de la qualité, comme en témoigne la diminution du taux de refus.



Le taux reste néanmoins encore trop élevé et constitue un point de vigilance.

2.3 Déchèteries

2.3.1 Organisation

3 Déchèteries sont présentes sur le territoire : à Tonnerre, à Ancy le Franc et Rugny

Entre 2024 et 2025, les trois déchèteries du territoire ont fait l'objet de travaux de rénovation et de mise en conformité, incluant l'amélioration de la signalétique, la création de réserves incendie ainsi que l'optimisation des espaces afin d'intégrer de nouvelles filières (articles de sport et de loisirs, équipements de bricolage et de jardinage, jeux et jouets, ainsi que matériels de bricolage et de jardinage thermiques). Par ailleurs, des barrières d'accès ont été installées sur les déchèteries d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre afin de contrôler les entrées et de réguler les flux de véhicules, dans un objectif de sécurisation des usagers lors de leurs dépôts.

Horaires d'ouverture :

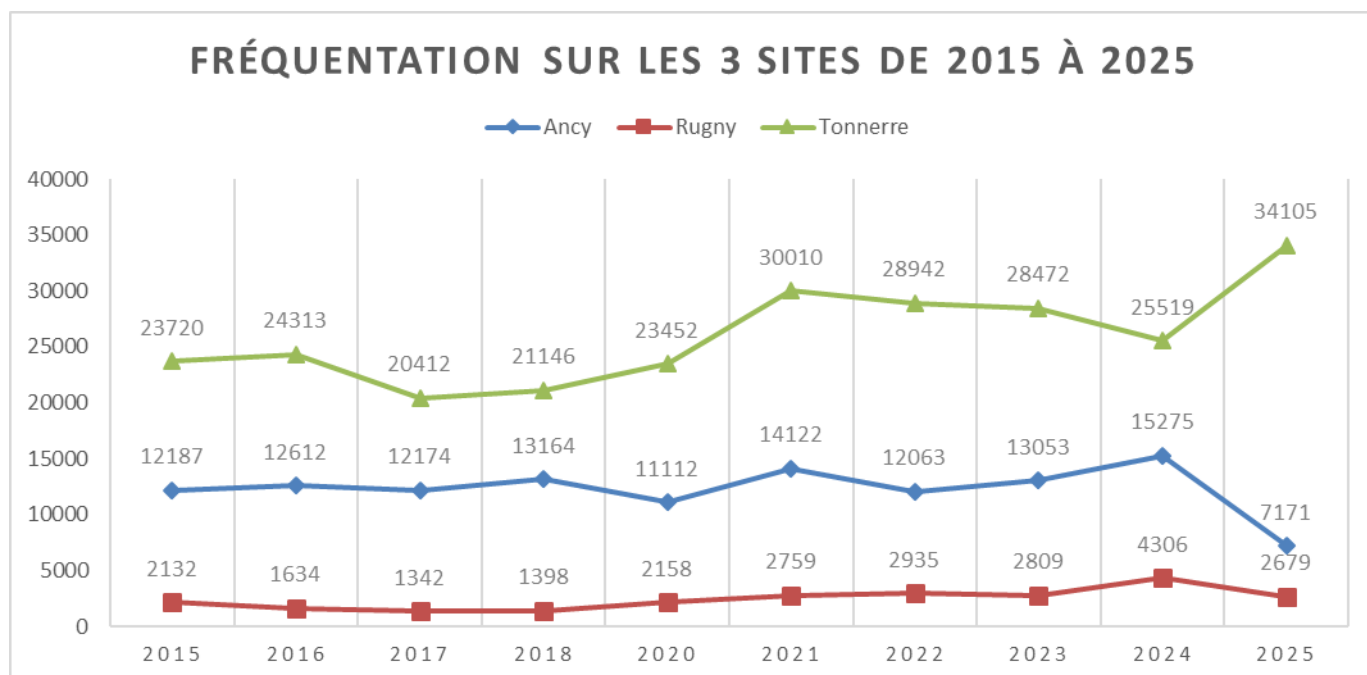
	JANVIER FEVRIER MARS OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE	AVRIL à fin SEPTEMBRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	9h-12h30	9h-12h30		✓	✓		✓	✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓	✓	✓		✓	✓
ANCY	9h-12h30	9h-12h30	✓			✓		✓
	13h30-17h	13h30-18h			✓	✓	✓	✓
RUGNY	9h-12h30	9h-12h30			✓			✓
	13h30-17h	13h30-18h						✓

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	8h-15h	8h-15h	8h-15h		8h-15h	8h-12h30
						13h30-17h
ANCY LE FRANC	8h-15h		8h-15h	8h-15h	8h-15h	8h-12h30
						13h30-17h
RUGNY			8h-12h30			8h-12h30
						13h30-16h
Horaires d'été : du 1er juillet au 31 août						

Les Déchets acceptés :



2.3.2 Fréquentation des déchèteries



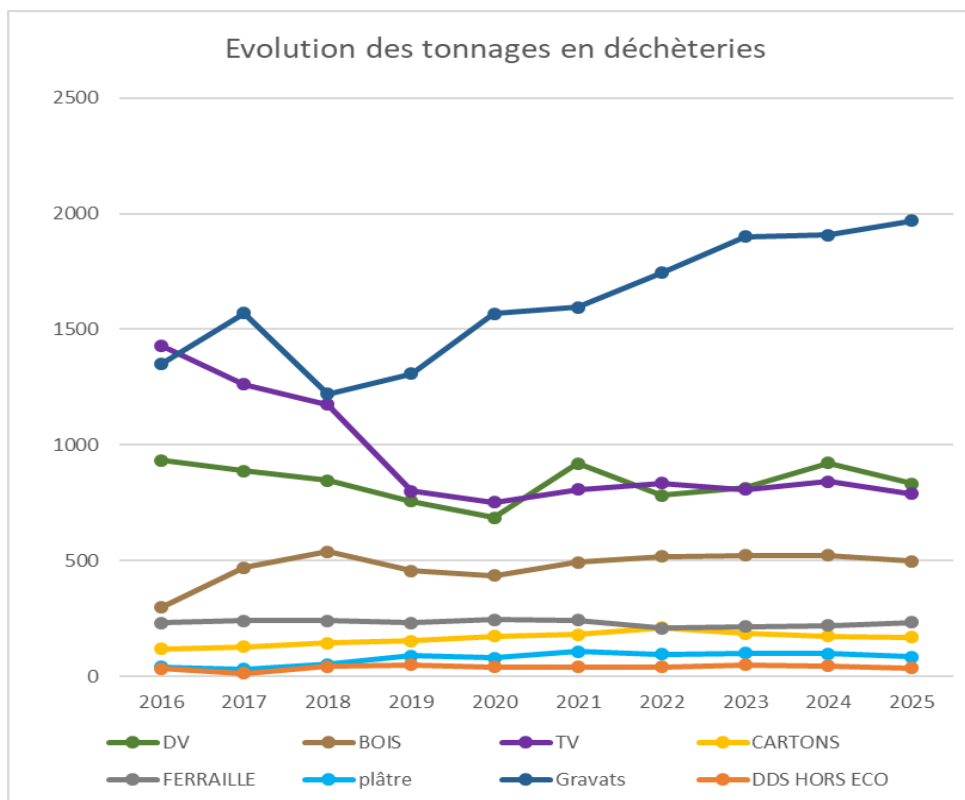
Tonnerre est le site le plus fréquenté. Forte progression à partir de 2020 avec un creux en 2024 qui s'explique par la fermeture du site pour travaux et un maximum atteint en 2025, lié aux fermetures successives de Rugny et Ancy le Franc.

Ancy le Franc a une fréquentation intermédiaire mais relativement stable. Le site a été fermé 6 mois en 2025 d'où la chute de la fréquentation.

La déchèterie de Rugny demeure le site le moins fréquenté. Encore une fois les données pour 2024 et 2025 sont toutefois à interpréter avec précaution, celles-ci étant impactées à la fois par la fermeture du site et par le report de fréquentation lié à la fermeture des deux autres déchèteries.

Tout de même la tendance générale de la fréquentation en déchèteries est à la hausse.

2.3.3 les tonnages collectés



Total des tonnages (hors gravats) déposés en déchèterie = 3 310 tonnes

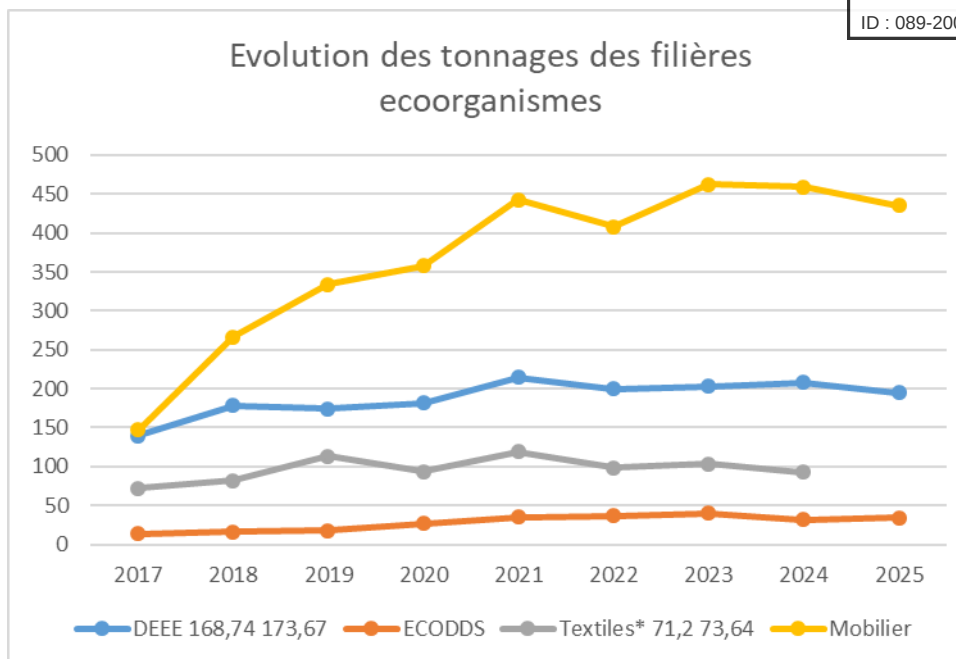
Gravats : augmentation constante des tonnages

Tout venant : nous avons une chute des tonnages du tout venant de 2016 à 2020 et se stabilise autour des 800 tonnes depuis 4 ans.

La diminution des tonnages de tout-venant s'explique notamment par la mise en place progressive de nouvelles filières de tri, qui permettent d'orienter vers le recyclage ou la valorisation des déchets auparavant déposés dans la benne tout-venant (meubles, DEEE, etc.)

Les déchets verts en légère baisse, lié à la mise en place des plateformes de branchages sur Tonnerre et Ancy le Franc

L'ensemble des autres flux restent sur des tonnages constants.



La filière mobilier domine les autres filières en tonnage.

La majorité des filières montrent un pic autour de 2020-2021, suivi d'une stagnation ou baisse, ce qui pourrait être influencé par les effets post covid.

Mais d'une manière générale les tonnages de ces filières sont constants. Les habitants sont habitués à trier ces déchets.

Les dépôts sur les plateformes de branchage

2 plateformes de branchage ont été créées, à Tonnerre et à Ancy Le Franc. Elles permettent de détourner des tonnages de la benne déchets verts et promouvoir la distribution gratuite de broyat pour favoriser la pratique du compostage.

Les dépôts sur ces plateformes ont commencé progressivement en 2025. On estime que 63 tonnes de branchages ont été détournées de la benne à déchets verts, ce qui représente une économie d'environ 3 300 euros sur le transport et le traitement des déchets verts.

2.4 Bilan des tonnages et ratios de collecte des DMA

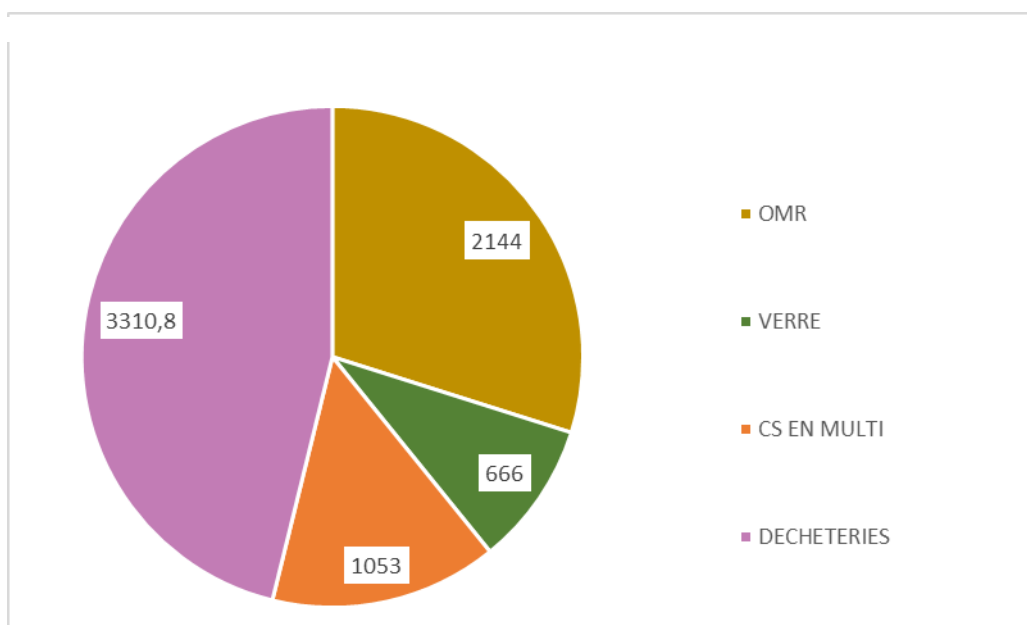
Tonnages collectés sur la CCLTB par flux en 2025

**7 173 t de DMA
en 2025**

**-18% d'OMr
depuis 2015**

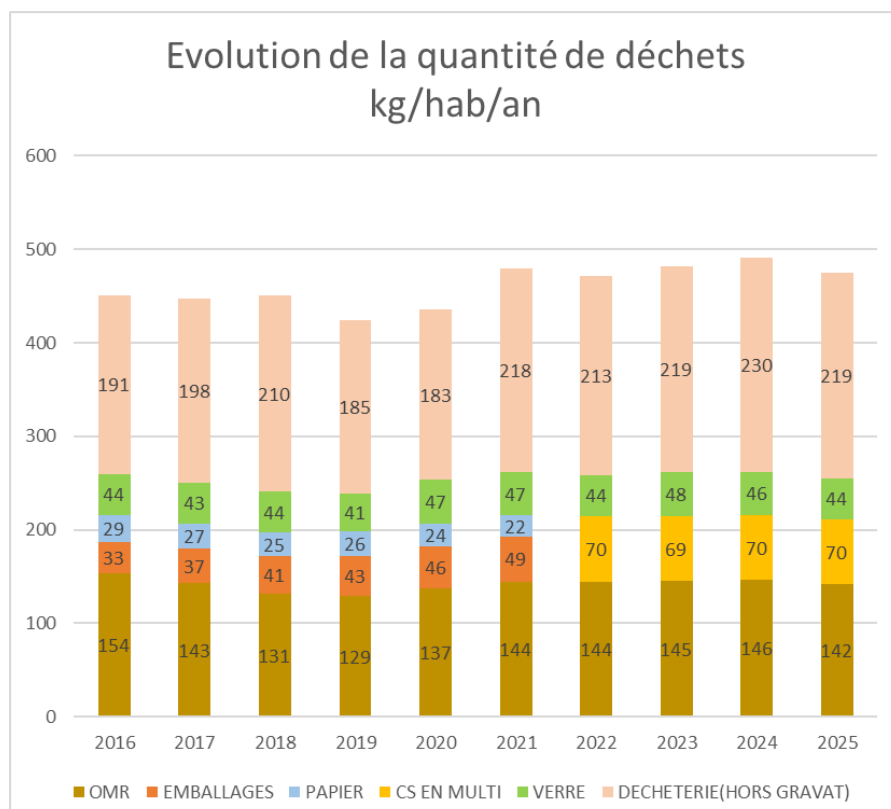
**+9% de CS (hors
verre) depuis
2015**

**+6.6% de
déchets
collectés en
déchèteries
depuis 2015**

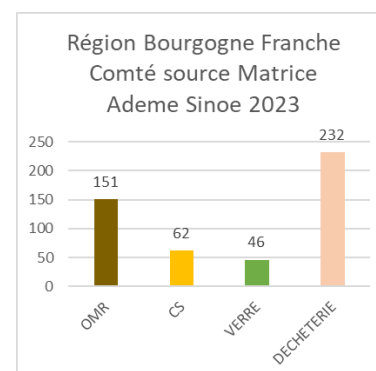


(base 100 = année 2015, 1 an après la création de la CCLTB et début de la redevance incitative)

Note : les tonnages sont à interpréter en tenant compte de la fermeture de deux déchèteries.



Comparaison avec :



Depuis la mise en place de la **redevance incitative en 2015**, les ordures ménagères résiduelles poursuivent leur baisse, passant de **154 kg/hab/an en 2016 à 142 kg/hab/an en 2025**, témoignant d'une évolution positive des pratiques de tri et de prévention.

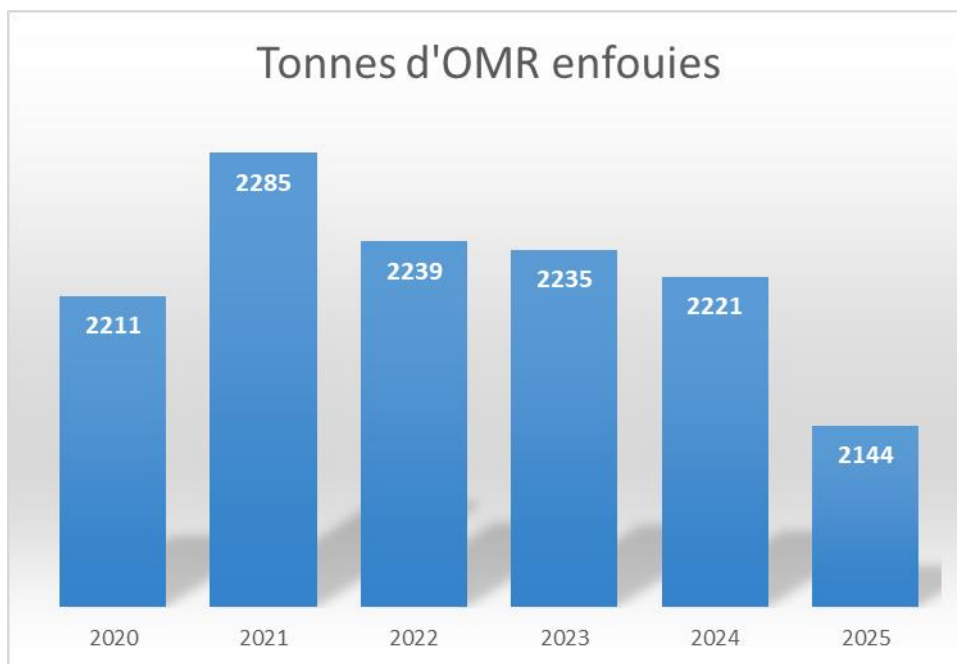
En 2022, la collecte sélective a évolué avec la mise en place de la collecte en porte-à-porte des papiers et des emballages en mélange (multiflux). Les données ne sont donc plus présentées séparément. Toutefois, le niveau de collecte reste stable, avec environ **70 kg/hab/an**, soit un tonnage comparable au cumul des papiers et emballages collectés avant cette évolution.

Les apports en déchèterie (hors gravats) diminuent en 2025 (**219 kg/hab/an contre 233 kg/hab/an en 2024**). Cette baisse s'explique principalement par les fermetures temporaires des déchèteries de **Tonnerre** (fin 2024), puis d'**Ancy-le-Franc** et de **Rugny** en 2025, dans le cadre des travaux de modernisation.

La distribution gratuite de composteurs, engagée en 2024, devrait contribuer à poursuivre la réduction des déchets résiduels dans les années à venir.

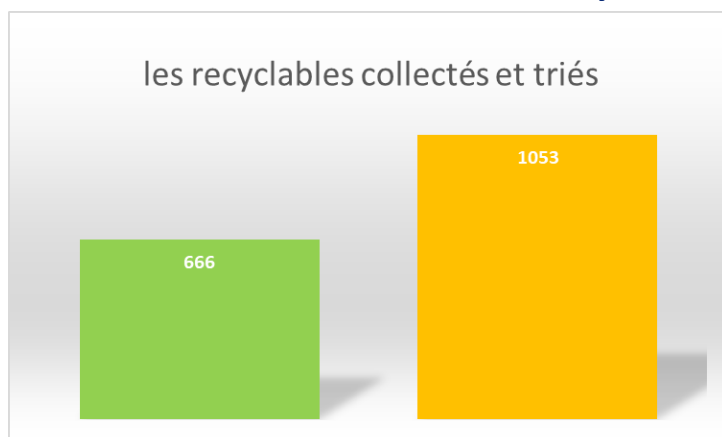
3. Traitement

3.1 Traitement des ordures ménagères



Les ordures ménagères résiduelles de la CCLTB sont traitées à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Duchy à Saint Florentin, gérée par la société COVED

3.2 Traitement des déchets recyclables



Les déchets recyclables sont transportés au centre de tri d'Ormoy pour être triés par matériaux.

Le verre est expédié directement au centre de recyclage SOLOVER à Champforgueil (71).

Une fois triés, ces matériaux sont ensuite expédiés selon les filières aux différents repreneurs .

Matériaux	Repreneur	Implantation usines recyclages
Plastiques	Veolia Propreté France Recycling-EPR	France/Allemagne/Portugal
Aluminium	ACTECO RECYCLING	Belgique
ACIER	ARCELOR MITTAL	France (Dunkerque)
CARTON	BOURGOGNE RECYCLAGE	75% France / 25%Europe
PAPIER	SUEZ	France/Allemagne/Belgique
VERRE	VERALLIA ST GOBAIN	France

3.3 Traitement des déchets issus des déchèteries

Déchets	Type de traitement	Société	Adresse
Ferrailles	Recyclage	ACYCLEA	ST APOLINAIRE
Carton	Recyclage	BOURGOGNE RECYCLAGE	VILLENEUVE LA GUYARD(89)
Végétaux	compost	VERT COMPOST	SAINT CYR LES COLONS
Encombrants	CSR/stockage	BOURGOGNE RECYCLAGE	RUFFEY LES BEAUNE
BOIS	RECYCLAGE	KRONOSPAN	AUXERRE
Plâtre	Recyclage	NANTET RECYCLAGE	FRANCIN (73)
Pneumatiques hors aliapur	Recyclage	ALPHA RECYCLAGE	BREVANS (39)

4. Données financières

4.1 Les dépenses / recettes pour la gestion des déchets ménagers

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	
ANNÉE	2025	ANNÉE	2025
Charges à caractères générales	1 921 923 €	Prestation de service (redevance)	1 960 834 €
Charges de personnels	367 074 €	Vente de produits résiduels	121 280 €
Autres dépenses (charges exceptionnelles, intérêts emprunt, amortissement)	50 528 €	Soutiens Eco Organismes et autres subv	377 678 €
		Dotations amortissements/ produits exceptionnels	5 441 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 339 525 €	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 465 233 €

*charges personnel inclus les frais de personnels des fonction supports (comptabilité, Ressources Humaines, informatique, accueil, ménage = 48 884.25 euros en 2025.

DEPENSES INVESTISSEMENT 2025		RECETTES INVESTISSEMENT 2025	
ANNÉE	2025	ANNÉE	2025
Emprunts	14 642 €	Dotations fonds divers	324 249 €
Immobilisations incorpo avec RAR	20 154 €	Subventions investissement	304 242 €
Immobilisation corporelles	322 815 €		1 704 €
Immobilisation en cours	995 254 €	immobilisations corporelles	
TOTAL DEPENSES REELLES D' INVESTISSEMENT	1 352 865 €	TOTAL RECETTES REELLES DE INVESTISSEMENT	630 195 €

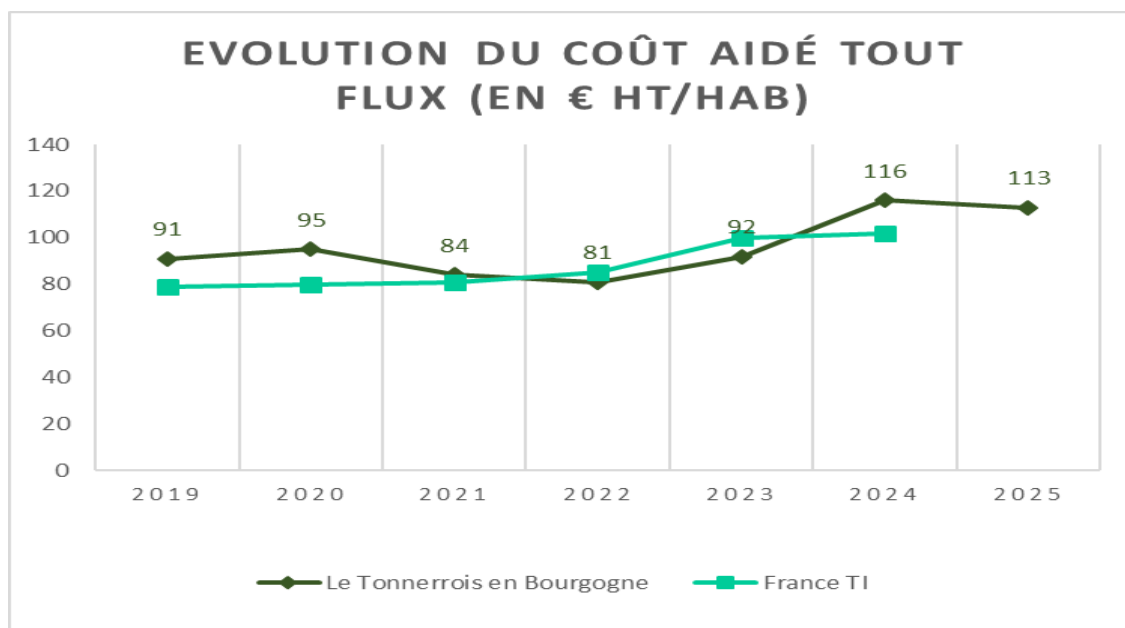
.2 Analyse des coûts (extrait de la matrice des coûts Ademe)

La matrice des coûts est un référentiel permettant d'analyser et de présenter les coûts du service déchets selon une méthodologie commune (ADEME). Elle offre une vision structurée des dépenses et des recettes par flux de déchets. Les données financières présentées dans ce rapport sont issues d'extraits de cette matrice.

4.2 1 Coût aidé du service déchets

(coût aidé = coût de gestion du service de déchets restant à financer, subventions et soutiens deduits)

Evolution comparée du coût aidé en € HT/hab/an

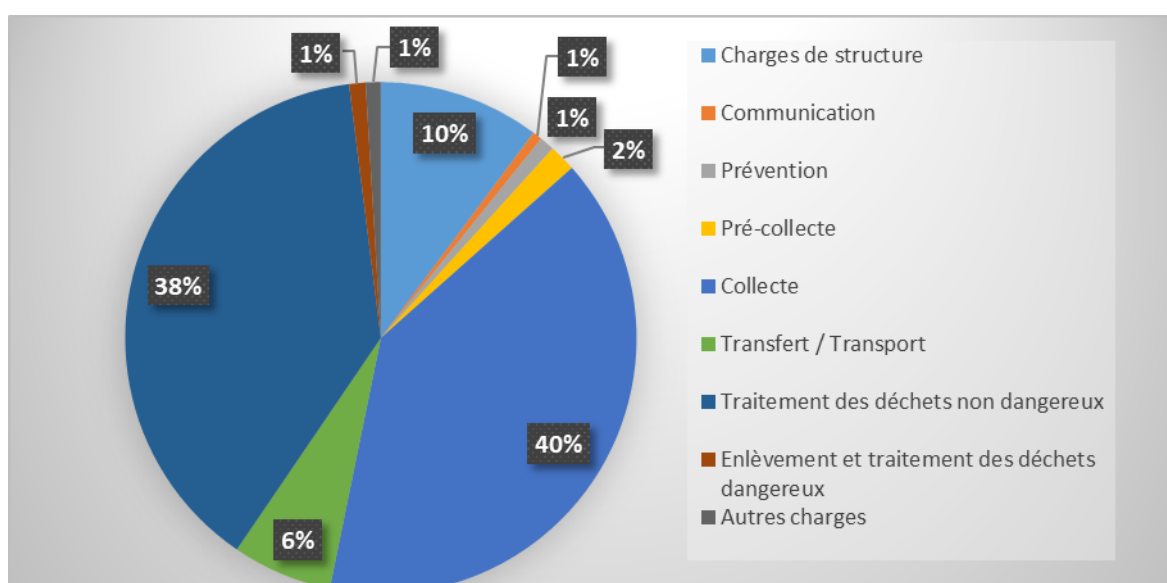


2019-2023 : une évolution globalement stable du coût aidé de la CCLTB mais supérieur à la moyenne nationale de référence.

2022-2024 : une hausse brutale du coût aidé qui dépasse nettement la moyenne nationale

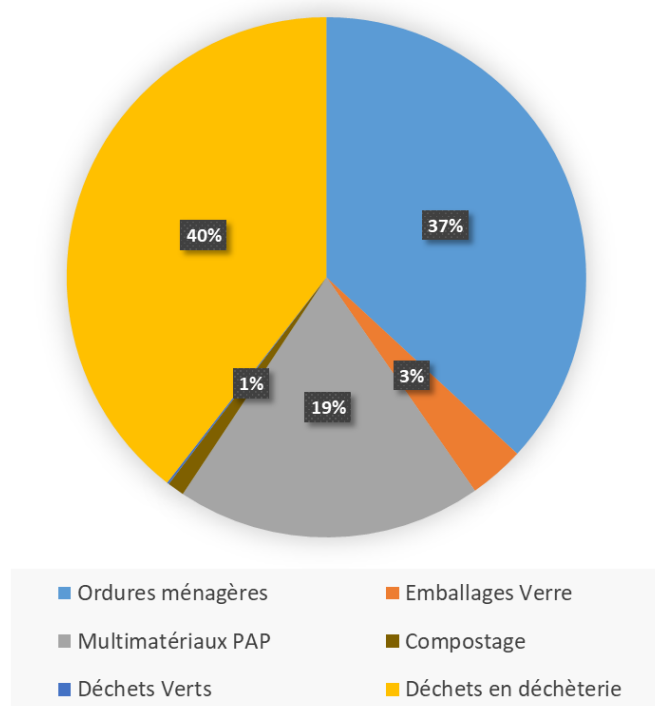
Cette augmentation peut s'expliquer par le renouvellement des marchés et la révision des prix à la hausse des prix.

Répartition des charges tout flux confondus



Les 2 plus gros poste de dépenses sont les charges de collecte et de traitement des déchets.

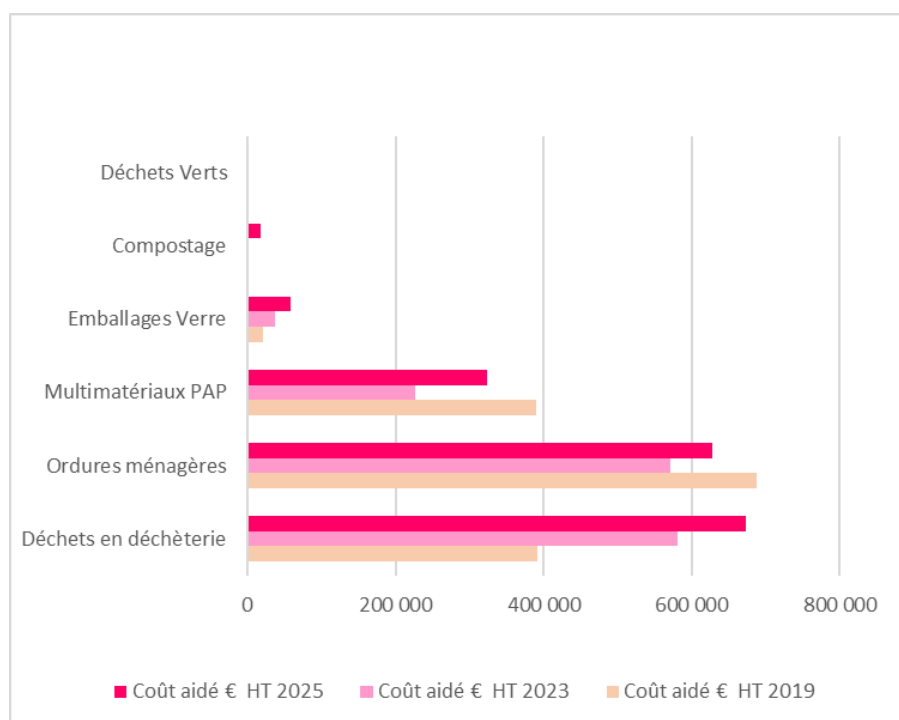
Répartition du coût aidé HT du service par flux



La répartition du coût aidé HT du service par flux montre que les dépenses nettes sont principalement concentrées sur les déchèteries (40 %), la collecte des emballages et papiers en porte-à-porte (19 %) et les ordures ménagères résiduelles (28 %). À eux seuls, ces trois flux représentent 95 % du coût aidé total du service. Les dépenses liées à la collecte du verre demeurent limitées (4 %), tandis que le compostage et la gestion des déchets verts représentent une part marginale des coûts.

Le poids important des déchèteries dans le coût aidé s'explique par l'ampleur des tonnages pris en charge, la diversité des filières de traitement et les coûts d'exploitation des équipements. À l'inverse, les ordures ménagères résiduelles, bien qu'elles ne représentent que 28 % du coût aidé global, restent le flux le plus coûteux à traiter par tonne en raison de la fréquence des collectes et des coûts élevés de traitement.

Evolution du coût aidé par flux : en 2019, 2023 et 2025



Le coût aidé HT du service a évolué différemment selon les flux entre 2019, 2023 et 2025. Les ordures ménagères et les déchèteries demeurent les principaux postes de dépenses.

Après une baisse observée en 2023, le coût aidé des déchèteries progresse fortement en 2025 et devient le premier poste de dépenses du service.

Les ordures ménagères retrouvent un niveau proche de celui de 2019, tandis que les coûts liés à la collecte sélective des multimatériaux augmentent par rapport à 2023 sans atteindre le niveau de 2019. Les dépenses consacrées au verre, au compostage et aux déchets verts restent marginales au regard des autres flux.

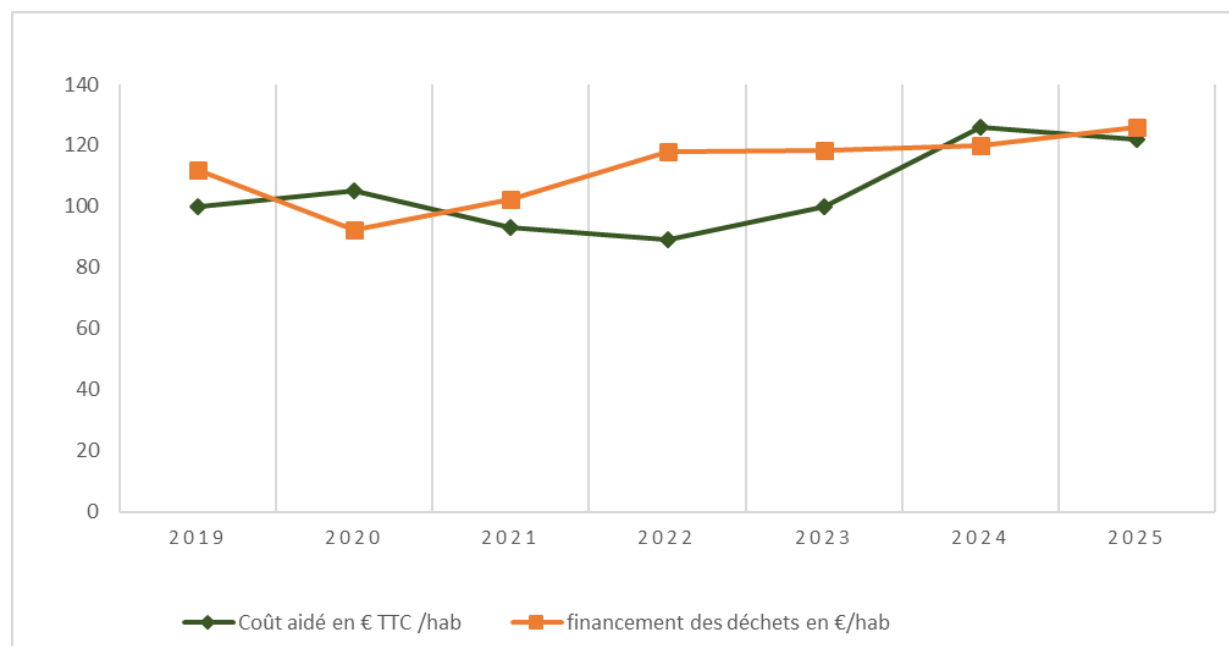
4.2.2 Financement du service

Couverture du coût aidé par le financement des déchets

	Le Tonnerrois en Bourgogne					
	Coût aidé €TTC/hab.	Évolution n/n-1		Financeme nt déchets	Évolution n/n-1	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	100,2 €	/	/	111,8 €	/	/
2020	105,2 €	+5,0 €	+5%	92,5 €	-19,3 €	-17%
2021	92,8 €	-12,4 €	-12%	102,5 €	+10,0 €	+11%
2022	88,9 €	-3,9 €	-4%	118,3 €	+15,8 €	+15%
2023	100,6 €	+11,7 €	+13%	115,5 €	-2,8 €	-2%
2024	125,6 €	+25,0 €	+25%	120,2 €	+4,7 €	+4%
2025	122,0 €	-3,6 €	-3%	126,0 €	+5,8 €	+5%

Taux de couverture 2025 du coût aidé par le financement = 104 %

Evolution du coût aidé et du financement des déchets.



Le financement du service des déchets a connu une forte baisse en 2020 en raison d'une diminution du produit de la redevance, dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

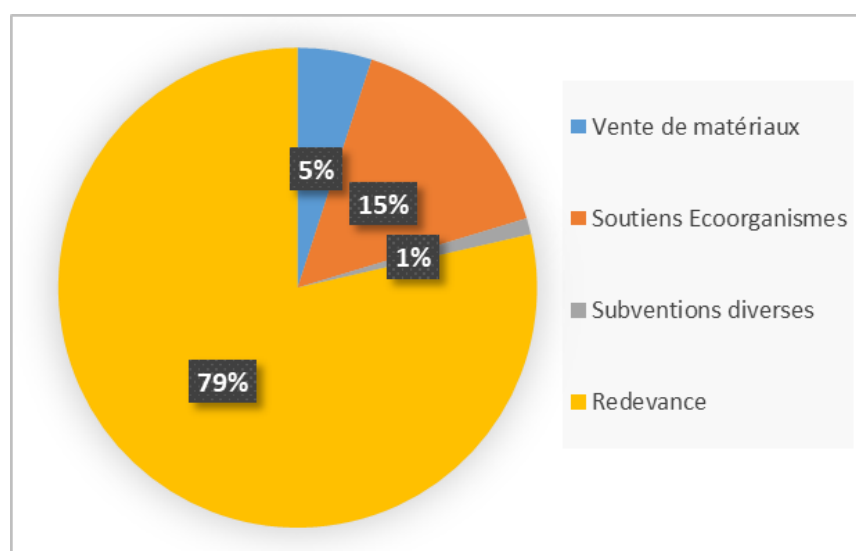
Depuis 2021, il progresse de manière régulière avant de se stabiliser entre 2023 et 2024.

La hausse constatée entre 2020 et 2022 résulte principalement de la fiabilisation et de la mise à jour de la base de données, ainsi que de la refonte de la grille tarifaire, désormais fondée sur le litrage.

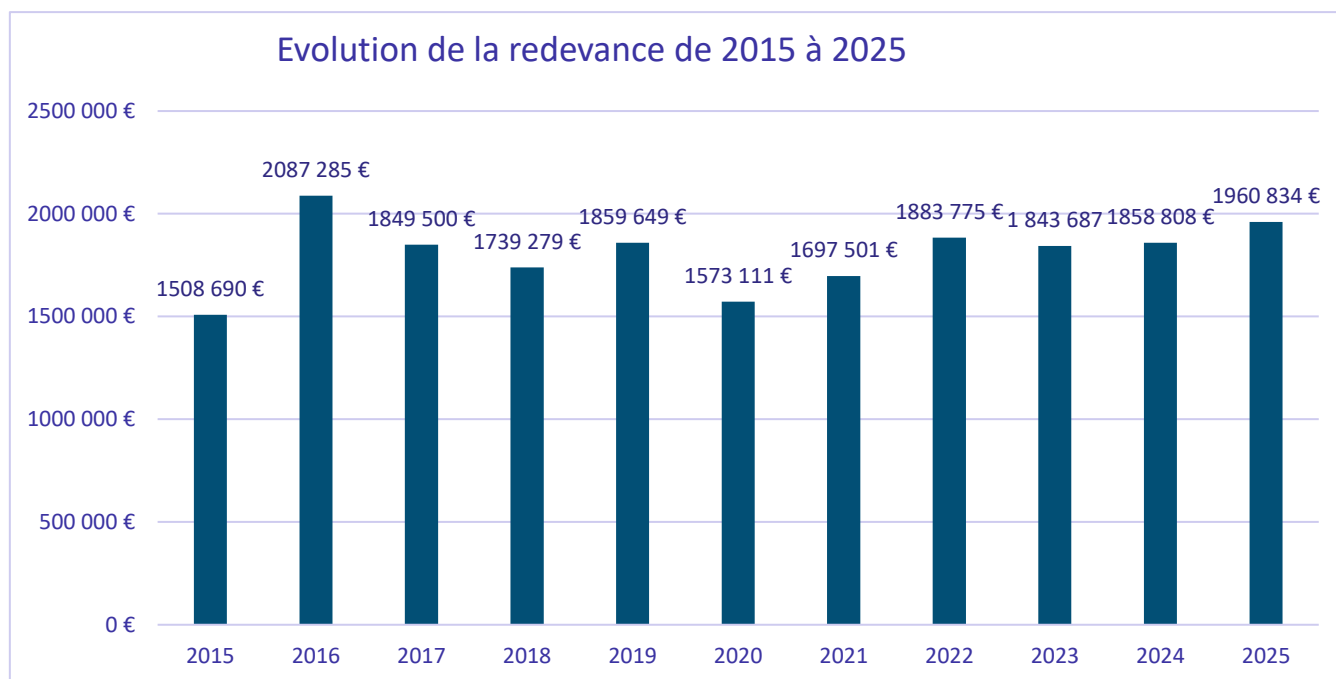
Cette évolution n'a toutefois pas entraîné d'augmentation du coût du litre.

Par contre en 2025, la hausse du financement s'explique par l'augmentation des tarifs.

4.2.3 Nature des produits



La redevance incitative



Sources CA 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025)

Depuis 2022, la grille tarifaire est simplifiée, elle est constituée de 2 parts : 1 part fixe correspondant à l'accès aux différents services (collecte et traitement des différents déchets, en PAP en PAV ou en déchèteries) et 1 part variable correspondant au volume du bac et son nombre de levées forfaitaires. La refonte de la grille est basée sur un calcul au litre et non plus sur la composition du foyer.

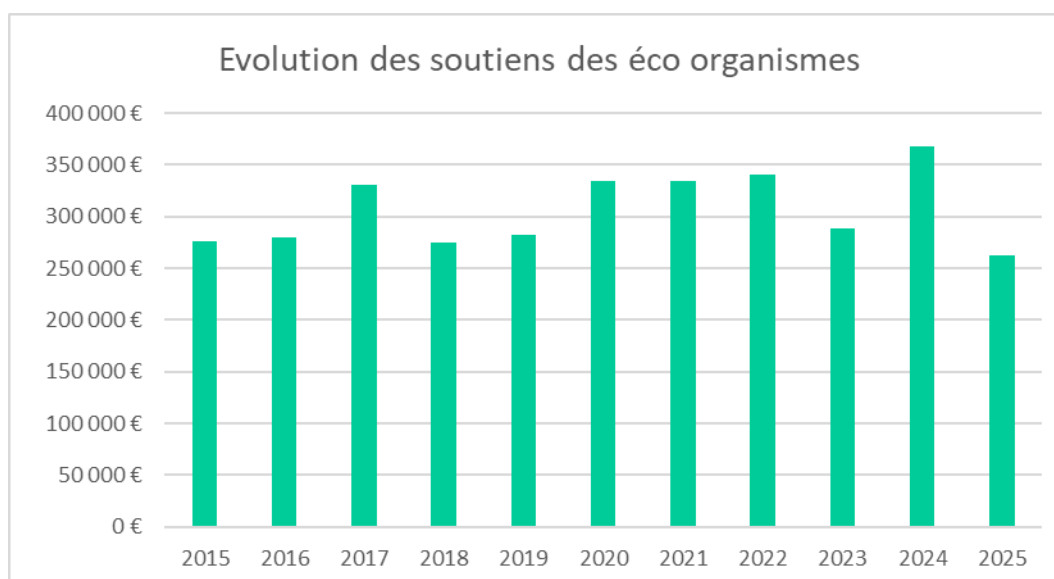
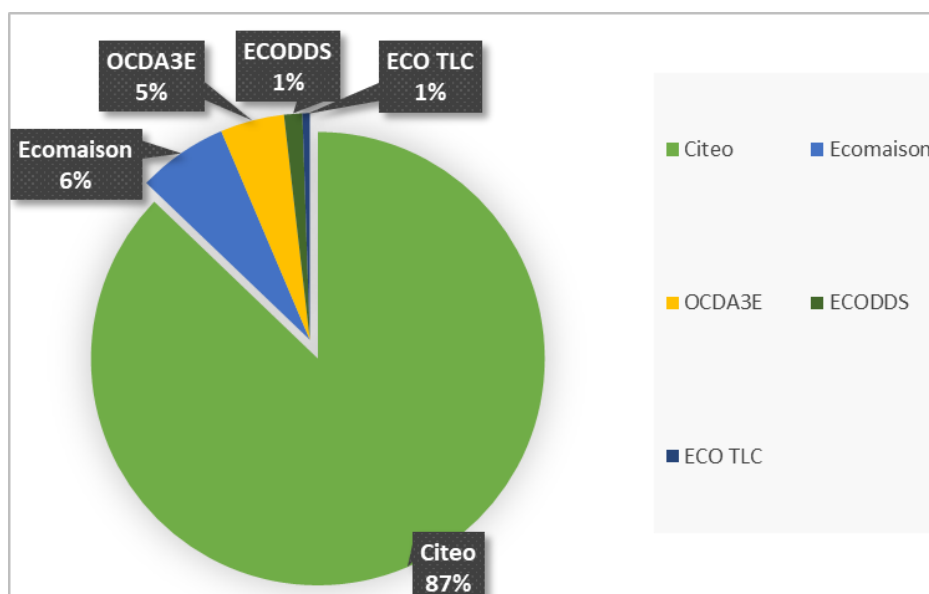
La baisse de la redevance entre 2016 et 2020 s'explique par les ajustements réalisés après la mise en place de la redevance incitative : réduction du nombre de levées incluses dans le forfait et mise en place du bonus de levées, supprimé en 2019, suppression de la majoration des levées supplémentaires...

À partir de 2021, le produit de la redevance progresse grâce à la fiabilisation de la base des abonnés, à l'intégration de nouveaux foyers lors de la distribution des bacs jaunes et à la refonte de la grille tarifaire, désormais adaptée au litrage des bacs.

Enfin, les hausses de tarifs votées en 2024 et 2025 ont permis d'accompagner l'augmentation des coûts du service.

Les éco organismes

Participation des Eco organismes



Source : récapitulatif à l'année correspondante et non à l'exercice budgétaire (les soutiens sont souvent versés en n+1 et même parfois à n+2)

Le montant des soutiens versé par les écoorganismes est lié aux tonnages du tri sélectif et de certains flux de déchèteries (électrique, mobilier, déchets dangereux des ménages, textiles,).

Les soutiens ne sont pas linéaires, ils sont dépendants de nos tonnages et de la qualité du tri.

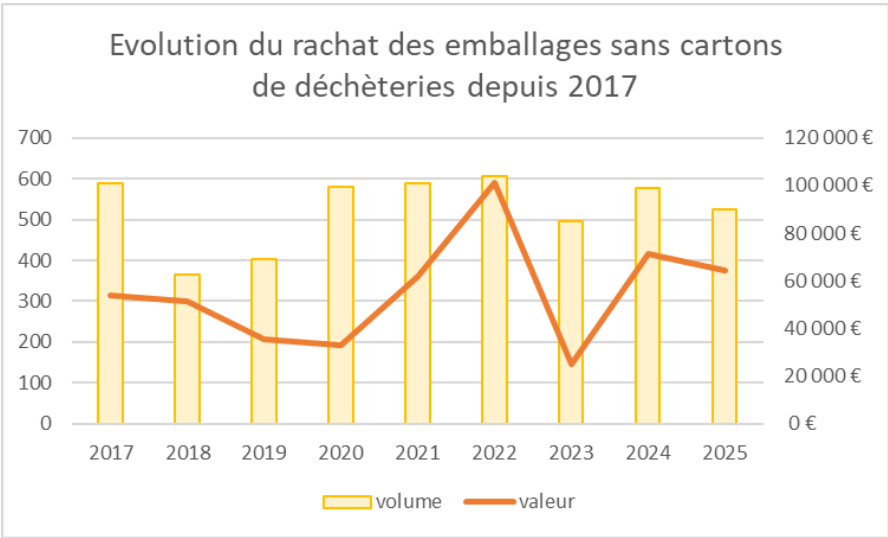
Le creux 2023 reflète une baisse des soutiens Citeo liée à la baisse de performance de tri sur les emballages.

L'année 2024 marque un retour des performances, renforcé par le versement des soutiens liés aux nouvelles filières REP déployées en déchèterie.

Par contre en 2025, nouvelle baisse de performance sur la filière Emballage et Papier et donc moins de soutiens de Citeo. (Sous réserve du liquidatif).

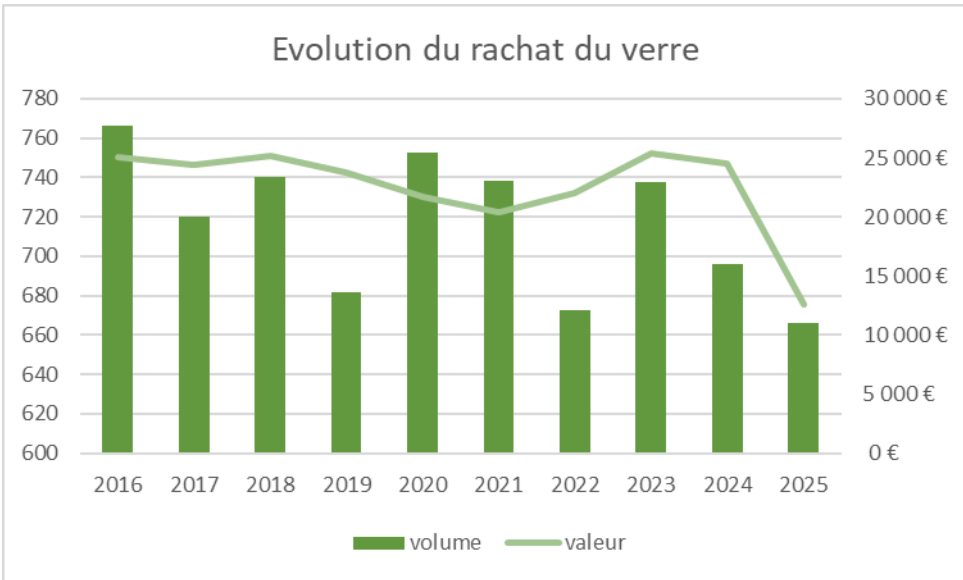
Le montant total des soutiens s'établit dans une fourchette comprise entre **275 000 € et 300 000 €**

Rachats de matériaux

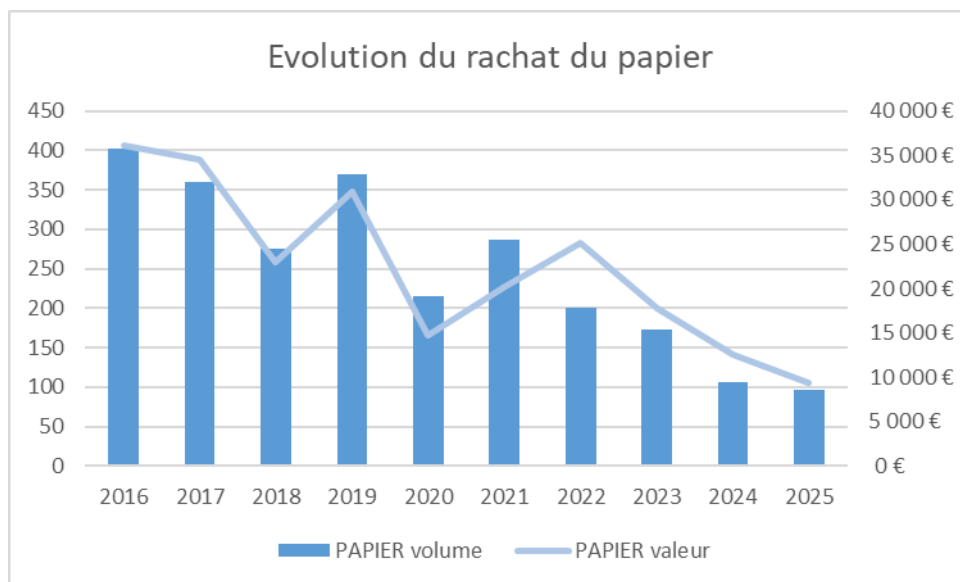


Le graphique présente **l'évolution du rachat des emballages issus du tri sélectif** de 2016 à 2025, selon deux indicateurs : le volume et la valeur.

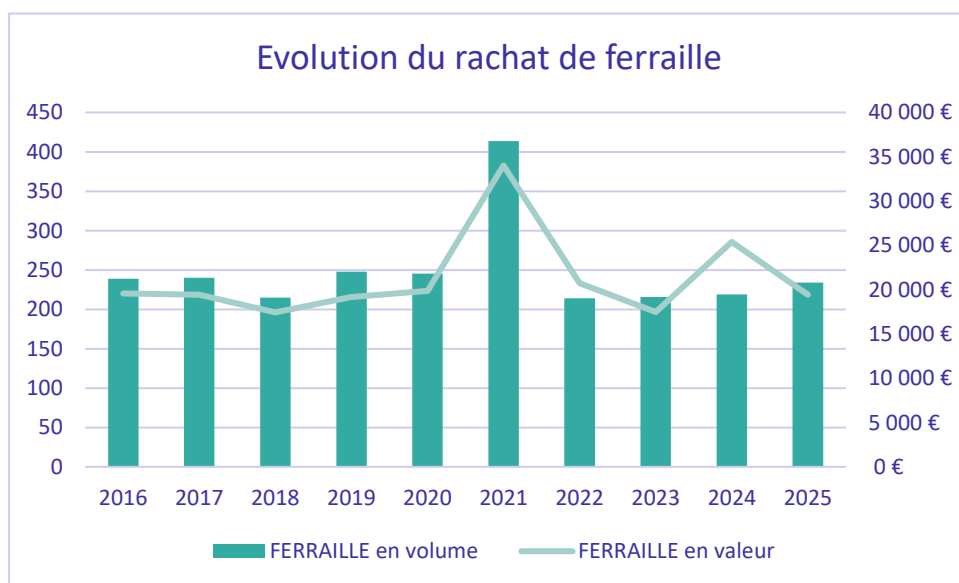
De manière générale, les valeurs restent fortement dépendantes des conditions du marché. Les prix de rachat se révèlent plus favorables à partir de 2024, en partie grâce au marché groupé mis en place avec d'autres collectivités.



Le graphique met en évidence une baisse progressive des recettes issues du rachat du verre au cours des trois dernières années. Bien que les volumes collectés aient été irréguliers, les recettes étaient jusqu'alors relativement stables. En 2025, la diminution s'explique principalement par une forte baisse du prix de rachat à la tonne.



La diminution de la consommation de papier par les ménages entraîne une baisse continue des volumes collectés. En conséquence, les recettes issues de la valorisation du papier évoluent également à la baisse.



Le tonnage de ferraille demeure globalement stable, hormis une augmentation observée en 2021. Les recettes de reprise connaissent quant à elles deux pics, en 2021 et en 2024, le second s'expliquant principalement par une hausse du prix de rachat.

L'année 2021 se distingue par une augmentation ponctuelle des volumes collectés en déchèterie. Cette évolution s'apparente à un phénomène exceptionnel (effet post covid), les tonnages retrouvant ensuite un niveau plus stable les années suivantes.

5. ECONOMIE CIRCULAIRE ET PREVENTION

5.1 Communication et sensibilisation

Les outils de communication supports :

- Le guide pratique **(Nouveauté 2025)**
- Le site Internet de la CCLTB
<https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/gestion-des-dechets>
- Les calendriers de collecte des OM
- Les fiches inscription usagers
- Le guide du compostage individuel **(Nouveauté 2024)**
- Le guide du compostage collectif **(Nouveauté 2024)**
- Le questionnaire de mise à disposition gratuite de composteur
- La charte d'engagement de mise à disposition gratuite de composteur
- Des publications Facebook
- Flyers invitation différentes animations
- Panneaux pour nouveaux sites compostages **(Nouveauté 2025)**
- Des vidéos qui sont en ligne sur le site internet avec différents sujets comme : la distribution des bacs jaunes, la grille tarifaire ...
 - <https://www.youtube.com/watch?v=JH1hli1d9sl>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=kBWxkqjEDmc>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=3H30qqi5oA>



5.2 Actions de prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra scolaire

➡ Interventions dans les écoles du territoire

- ❖ Des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès des élèves dans les écoles du territoire autour de la thématique des déchets et du tri.

Pour les élèves des classes élémentaires, différents jeux pédagogiques ont été proposés afin d'aborder les bons gestes de manière ludique et adaptée à l'âge des enfants, pour les plus petits :

- une **pêche aux déchets** permettant de nettoyer la rivière des déchets abandonnés ;
- un **loto du tri** pour apprendre à associer les déchets aux bonnes consignes de tri ;
- le jeu « **Je trie à la maison** » afin de sensibiliser les enfants aux gestes du quotidien.



Ces animations ont permis aux élèves de mieux comprendre l'importance du tri et du recyclage tout en s'amusant.

Un cadeau de sensibilisation a été remis aux enfants (peluche), permettant de prolonger le message de prévention au-delà de l'intervention.

Pour les primaires : les animations ont débuté par une présentation PowerPoint abordant plusieurs thèmes essentiels :

- le gaspillage alimentaire ;
- le compostage ;
- le tri des déchets ;
- le fonctionnement et le rôle de la déchèterie.

Ces présentations ont donné lieu à des échanges riches et interactifs avec les élèves, qui ont participé activement en posant des questions et en partageant leurs connaissances.



Afin de vérifier la bonne compréhension des consignes et des notions abordées, plusieurs jeux pédagogiques ont ensuite été proposés. Les enfants ont notamment participé à un jeu de plateau sur le thème du tri des déchets à la maison, leur permettant de mettre en pratique les connaissances acquises de manière ludique.

À l'issue des animations, un petit cadeau a été remis aux participants en récompense de leur implication et de leur participation (Stylos, règle).

Nombres d'élèves concernés = 88

Nombre d'écoles = 4

- ❖ Une opération « Nettoyons la nature » a été organisée avec les élèves de l'école de Tronchoy. Les participants ont parcouru le village ainsi que les abords des routes afin de ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public.

Au cours de cette action, différents types de déchets ont été collectés. Cette opération a permis de sensibiliser les élèves à l'importance de préserver leur cadre de vie et d'adopter les bons gestes pour protéger l'environnement.

Nombres d'élèves concernés = 24



❖ Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (Nettoyons la nature) a été organisée avec les enfants de l'ALSH de Tonnerre.

Les participants se sont rendus le long des berges du canal de Tonnerre afin de ramasser les déchets abandonnés dans la nature. Cette action a permis de collecter une quantité importante de déchets, parmi lesquels une bâche de piscine, illustrant l'importance de

préserver les espaces naturels et de lutter contre les dépôts sauvages.

Cette opération a été l'occasion de sensibiliser les enfants à l'impact des déchets sur l'environnement et de leur montrer que chacun peut agir, à son échelle, pour préserver son cadre de vie. Les échanges tout au long de la collecte ont permis de rappeler les bons gestes à adopter pour réduire les déchets et respecter la nature

Nombres de participants concernés = 25

👉 Au Collège d'Ancy le Franc

Une intervention a été réalisée auprès des élèves du collège d'Ancy-le-Franc afin de les accompagner dans la préparation de leur Journée Verte.

Un diaporama a été présenté autour des gestes écoresponsables, avec pour objectif de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques du quotidien en matière de réduction, de tri et de valorisation des déchets.

Un jeu pédagogique sur le devenir des déchets a également été présenté, permettant d'expliquer concrètement le parcours d'un déchet et sa transformation après collecte. L'exemple de la bouteille en plastique transformée en fibre polaire a notamment permis d'illustrer le principe du recyclage.

Le support et le jeu ont été présentés afin que les élèves puissent les réutiliser et les présenter à leur tour lors de leur Journée Verte. Une règle a été remise aux participants en guise de cadeau de sensibilisation.

Nombres d'élèves concernés = 20

👉 Au Lycée de Tonnerre

À l'occasion de la Journée verte organisée par le lycée, l'agent de prévention a sensibilisé en amont les 8 élèves impliqués dans l'organisation de l'action.

Cette intervention a permis de rappeler les consignes de tri des déchets ainsi que l'importance de lutter contre les déchets abandonnés dans la nature. Les échanges ont mis en avant les gestes simples à adopter pour préserver l'environnement et l'intérêt de chacun dans la réduction des déchets.

Dans le cadre de cette opération de nettoyage de la nature, du matériel (pinces de ramassage, sacs de collecte, gants, etc.) a également été mis à disposition du lycée afin de faciliter le bon déroulement de l'action.

Cette sensibilisation a permis d'accompagner les élèves dans leur démarche écoresponsable et de les aider dans l'organisation de la journée

Nombres d'élèves concernés = 100

Partenariat avec l'EPMS de Tonnerre – Projet Éco-École



Un atelier plantation a été organisé à l'EPMS de Tonnerre afin de valoriser les actions menées autour du compostage et du jardinage.

À cette occasion, les enfants de l'établissement ont présenté le fonctionnement du composteur qu'ils entretiennent régulièrement. Cette présentation a permis de mettre en avant leur implication dans le suivi du composteur installé et de montrer l'intérêt du compostage pour la valorisation des biodéchets.

Les participants ont également découvert les plants produits dans la serre de l'établissement. Cette animation a permis de faire le lien entre le compostage et le jardinage en illustrant concrètement le cycle de la matière organique : les

biodéchets sont transformés en compost, puis utilisés pour enrichir le sol et favoriser la croissance des végétaux.

Nombres d'élèves concernés = 40

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), plusieurs ateliers de sensibilisation ont été organisés à l'EPMS de Tonnerre.

Les enfants ont participé à des activités ludiques autour du gaspillage alimentaire, leur permettant de découvrir les gestes simples pour limiter le gaspillage au quotidien. Un rappel des consignes de tri a également été réalisé au travers de jeux pédagogiques, favorisant l'apprentissage de manière interactive.



Un atelier cuisine consacré à la lutte contre le gaspillage alimentaire a également été proposé. Les participants ont préparé un repas à partir d'aliments à valoriser avant de partager un moment convivial autour de la dégustation.

Tout au long de l'année, les enfants sont pleinement investis dans des projets autour de l'alimentation durable. Ils cultivent un jardin potager, récoltent leurs propres fruits et légumes, réalisent différentes préparations à partir de leur production et confectionnent également des confitures à base de diverses fleurs. Ces activités leur permettent de mieux comprendre le cycle des aliments, de valoriser les ressources naturelles et de développer des gestes écoresponsables au quotidien.

Nombres de participants concernés = 45

Dans la continuité des actions de sensibilisation menées à la crèche, des opérations « Nettoyons la nature » ont été organisées avec les enfants sur le site de la cascade à Tonnerre.



Accompagnés par les encadrants, les enfants ont participé au ramassage des déchets présents aux abords des tables de pique-nique. Malgré la présence de poubelles à proximité, de nombreux déchets abandonnés ont été collectés, mettant en évidence l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation au respect de

l'environnement.

Les enfants ont pris part à cette activité avec beaucoup d'enthousiasme. Bien que très jeunes, ils se sont montrés curieux, impliqués.

Nombres de personnes concernées = 35

5.2.2 Sensibilisation grand public

Après des stagiaires du GRETA

Une intervention a été menée auprès des stagiaires du GRETA afin de rappeler les consignes de tri et de les sensibiliser au système de collecte des déchets sur le territoire.

Cette action était particulièrement pertinente, car une grande partie des stagiaires réside sur le territoire et est donc directement concernée par les modalités de collecte mises en place. L'intervention s'est clôturée par une activité ludique de sensibilisation portant sur le temps de dégradation des déchets dans la nature, à l'aide de notre bache de jeu. Cette animation a permis de renforcer les messages transmis tout en favorisant les échanges et la participation des stagiaires.



Nombre de personnes concernées = 12

Une opération « Nettoyons la nature » a été organisée avec un autre groupe de stagiaires du GRETA. Les participants sont intervenus dans le petit bois situé en contrebas du quartier des Prés Hauts à Tonnerre, ainsi que dans les rues du quartier.

Au cours de cette action, une quantité importante de déchets a été collectée, notamment de nombreux sacs remplis de canettes vides, témoignant de la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Cette opération a rassemblé des participants de toutes les tranches d'âge, illustrant que chacun, quel que soit son âge, peut contribuer à la protection de la nature et à l'amélioration de son cadre de vie.

À l'issue de la collecte, un goûter a été partagé avec un autre groupe de stagiaires du GRETA. Ce moment convivial a permis de favoriser les échanges et de valoriser l'engagement de l'ensemble des participants.

Nombre de personnes concernées = 21

➤ Intervention auprès des agents de la Régie de Territoire, Pierre Pôle et Compagnie

Une « formation » a été mise en place à destination des agents de Pierre Pôle et Compagnie afin d'améliorer l'organisation du chargement des camions lors des opérations de vide-maison.

L'objectif principal est d'optimiser le passage en déchèterie en organisant le chargement du camion selon l'ordre des différentes bennes. Cette méthode permet de décharger les déchets dans un ordre logique, sans avoir à déplacer plusieurs fois les matériaux.

Cette organisation est devenue d'autant plus importante depuis la mise en place d'une barrière à l'entrée de la déchèterie, qui nécessite de fluidifier les opérations de déchargement.

Les agents ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de tri et de chargement afin de :

- respecter les consignes de tri en déchèterie ;
- réduire le temps de déchargement ;
- faciliter le travail des équipes ;
- améliorer l'efficacité des interventions de vide-maison ;
- limiter les manœuvres et les manipulations inutiles.

Le bilan de cette formation est positif. Les agents ont progressivement adopté cette nouvelle organisation.

➤ *Nombre de personnes concernées = 15*

5.2.3 Autres actions

➤ Atelier cuisine anti-gaspillage – Trichey



Un atelier cuisine consacré à la lutte contre le gaspillage alimentaire a été organisé à Trichey, dans la continuité de la dotation de composteurs, afin de poursuivre la sensibilisation des habitants à la réduction des biodéchets. Cette animation a permis aux participants d'échanger sur les bonnes pratiques pour limiter le gaspillage alimentaire au quotidien et de partager leurs astuces pour valoriser les restes alimentaires.

Au cours de l'atelier, plusieurs recettes ont été réalisées à partir d'aliments habituellement jetés ou peu valorisés. Les participants ont notamment préparé une tarte aux pommes à base d'épluchures, des tartines composées de restes du réfrigérateur, des sucettes sucrées confectionnées avec des restes de gâteaux, ainsi qu'un gâteau réalisé à partir d'épluchures de carottes.

L'atelier s'est terminé par une dégustation conviviale des préparations réalisées. Ce moment de partage a permis de démontrer qu'il est possible de cuisiner des recettes simples, savoureuses et économiques tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche de prévention des déchets menée sur le territoire et vient compléter les actions de promotion du compostage.

➤ *Nombre de personnes concernées = 14*

↳ Quartier Campenon à Tonnerre

Une campagne de porte-à-porte a été menée dans ce quartier afin d'informer les habitants du changement d'emplacement des abris-bacs. Les abris de la rue Campenon ont été déplacés rue de la Fosse Dionne à la demande de la ville de Tonnerre.

Cette action a permis de distribuer les informations nécessaires aux usagers et d'échanger avec eux sur cette évolution du dispositif de collecte. Les rencontres ont également été l'occasion de répondre à leurs questions et de rappeler les consignes d'utilisation des équipements.

Nombre de personnes sensibilisées = 84

↳ Réunion de concertation – Chemins Champs boudons et Val Tiercelin à Tonnerre

Une rencontre a été organisée réunissant le prestataire de collecte, la mairie de Tonnerre et une usagère concernée afin d'étudier une solution adaptée pour la collecte des déchets sur le chemin Champs Boudons et Val Tiercelin.

Cette réunion faisait suite à une difficulté rencontrée par le prestataire : le camion de collecte ne peut plus effectuer de demi-tour en toute sécurité sur ce secteur. Il était donc nécessaire de rechercher une solution permettant d'assurer la continuité du service sans avoir recours à la marche arrière.

↳ Tournée conjointe avec la Police Municipale – Lutte contre les dépôts sauvages

Une visite de terrain a été réalisée en partenariat avec la Police municipale de Tonnerre dans la rue de la Varence suite aux problèmes récurrents de dépôts de déchets.

De nombreux dépôts ont été observés, mettant en évidence des difficultés récurrentes dans la gestion des déchets sur ce secteur. À la suite de ce constat, il a été décidé de faire évoluer le mode de collecte pour les habitants, avec la mise en place de bacs individuels.

Cette intervention avait pour objectif d'améliorer les conditions de collecte, de limiter les dépôts sauvages et de contribuer à un meilleur respect de la propreté de l'espace public.

↳ **Nombre de personnes sensibilisées = 9**

↳ Rencontre technique – Rue des Tanneries à Tonnerre

Une rencontre a été organisée avec le prestataire de collecte et les services de la mairie afin d'étudier les difficultés de collecte rencontrées rue des Tanneries.

À la suite de l'installation d'un sens interdit par la mairie, le camion de collecte ne pouvait plus emprunter la rue dans le sens de circulation. Compte tenu de l'étroitesse de la voie, aucune autre manœuvre n'était possible.

À l'issue des échanges, un arrêté municipal a été pris afin d'autoriser le prestataire de collecte à circuler exceptionnellement dans le sens interdit.

Une visite du salon **Pollutec**, salon international dédié aux solutions environnementales, a été organisée à Lyon. Cette journée a permis de découvrir de nombreuses innovations et d'échanger avec des professionnels du secteur afin d'identifier des solutions adaptées à nos besoins.

Au cours de cette visite, nous avons notamment découvert la station de pré-compostage proposée par Émeraude, ainsi que des poubelles ludiques destinées aux manifestations et événements. Ces équipements pourraient répondre à nos futurs projets d'acquisition et contribuer à améliorer la gestion des déchets sur notre territoire.

↳ **Organisation des opérations quali tri avec le prestataire de collecte des emballages sur l'ensemble du territoire :**

L'agent de prévention, accompagné du prestataire de collecte, a réalisé plusieurs tournées de contrôle des sacs et bacs jaunes sur l'ensemble du territoire.



Lors de ces interventions, les contenants présentant des erreurs de tri ont été systématiquement identifiés et étiquetés avec le motif de refus afin d'informer les usagers des anomalies constatées. Lorsque cela était possible, une sensibilisation directe a été menée auprès des habitants présents, permettant de rappeler les consignes de tri et d'apporter des explications personnalisées afin de limiter les erreurs.

Les opérations de quali-tri réalisées au cours de l'année mettent en évidence la présence persistante de certaines erreurs dans les bacs jaunes

Ces erreurs impactent la qualité des matériaux collectés et peuvent limiter leur valorisation dans les filières de recyclage.

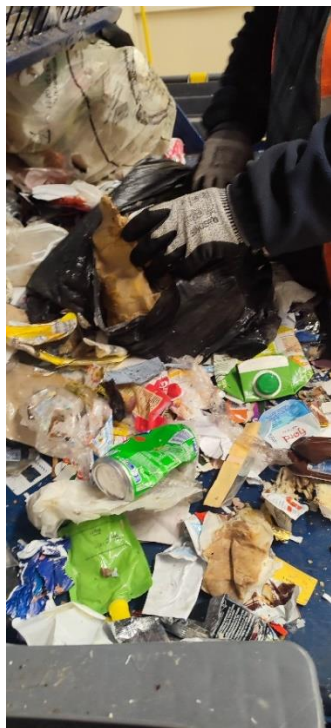
À la suite de chaque opération de quali-tri, une publication est réalisée sur Facebook, afin de communiquer auprès des usagers sur les erreurs de tri les plus.

Ces communications permettent de rappeler les consignes de tri, d'informer les habitants sur les impacts des erreurs observées et de sensibiliser collectivement à l'importance d'un tri de qualité.

Une réaction des usagers peut être constatée à la suite de ces publications, avec des échanges, des retours et une prise de conscience autour des bonnes pratiques à adopter. Ces actions de communication participent ainsi à maintenir le dialogue avec les habitants et à améliorer progressivement la qualité du tri.

Communes concernées = 4

↳ Caractérisations au centre de tri



Les caractérisations correspondent à des opérations de contrôle qualité visant à évaluer la qualité du geste de tri des usagers. Elles sont effectuées sur des échantillons prélevés au centre de tri.

Lors de ces opérations, un agent de tri réalise un tri manuel approfondi en séparant les différentes catégories de matériaux (emballages, papiers, cartons, etc.) ainsi que les refus de tri. Chaque catégorie est ensuite pesée afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon analysé. Cette méthode permet notamment de calculer le taux de refus, indicateur essentiel de la qualité du geste de tri.

L'agent de prévention participe également à ces caractérisations. Sa présence permet d'identifier les erreurs de tri les plus fréquentes et, dans certains cas, de retrouver des éléments permettant d'identifier l'origine des déchets (adresses, documents nominatifs...).

À la suite de ces constats, des actions de sensibilisation sont mises en œuvre :

- des rappels individuels auprès des usagers identifiés lorsque cela est possible ;
- des actions de communication ciblées à l'échelle d'un secteur, d'un habitat collectif ou d'une commune lorsque des erreurs récurrentes sont observées.

Ces interventions contribuent à améliorer la qualité du tri, à réduire le taux de refus.

Nombre de caractérisation : 16 et taux de refus moyenne glissante sur l'année 20,88 %

5.3 Développement du compostage de proximité

La CCLTB favorise le compostage individuel en proposant :



Composteur 300l : gratuit



Composteur 600l : 28€



Bio seau : 2€



Brass compost : 9€

↳ Distribution des composteurs individuels

La distribution gratuite de composteurs individuels s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Au total, **455** composteurs ont été remis sur **l'année 2025** aux habitants du territoire.

Au total depuis le **début de l'opération en 2024**, **1 585** composteurs individuels ont été distribués.

Cette action s'inscrit dans la démarche de réduction des biodéchets à la source et vise à encourager les habitants à adopter la pratique du compostage domestique. Elle contribue à réduire les déchets ménagers collectés tout en favorisant la production d'un compost utilisable pour les jardins et les espaces verts.

👉 Implantation de 9 nouveaux sites de compostage partagé sur le territoire

Pour compléter les dispositifs collectifs déjà existants la collectivité a investi dans de nouveaux modules. Ils sont composés de 3 bacs, un pour le dépôt, un second pour la maturation et le troisième pour le broyat.

En fonction des besoins et à la demande des communes, 9 sites ont été installés.

Les habitants ont été conviés au lancement du site pour expliquer le fonctionnement de ce nouvel outil et sensibiliser sur les bonnes pratiques du compostage.

À l'issue de ces présentations, chaque participant s'est vu remettre un bioseau, un sac en jute ainsi qu'un guide pratique du compostage partagé, afin de faciliter la mise en œuvre du tri des biodéchets à domicile.



A cette occasion des référents bénévoles ont été choisis. Leur rôle est de veiller au bon fonctionnement du site, d'accompagner les nouveaux utilisateurs, de rappeler les bonnes pratiques et de contribuer à la bonne gestion des composteurs collectifs.

➤ **Nombre de personnes concernées = 71**

Points d'implantation des composteurs collectifs



Liste des communes où sont installés des composteurs près des cimetières :

TISSEY, YROUERRE, COMMISSÉY, TANLAY, ST VINNEMER, ST MARTIN, CHENEY, MOLOSMES, GRAND VIREY, TRICHEY, STIGNY, FULVY, JUNAY, DANNEMOINE, JULY, VEZANNES, TRONCHOY, EPINEUIL, VIVIERS



Bilan de la population desservie par les différents dispositifs de tri des biodéchets

COMPOSTAGE COLLECTIF / HABITAT COLLECTIF			
COMMUNES	LIEUX	NBR FOYERS sur la rue ou quartier	Estimation des foyers desservis
NUITS	MARECHAL LECLERC	38	18
TONNERRE CHALET DES LICES		1070	151
TONNERRE CHALET DE LOUVOIS			365
TONNERRE CHALET PIERRE ET MARIE CURIE			80
TONNERRE LA SANTE	nouveau dispositif		45
TONNERRE EUROPE	nouveau dispositif		97
AISY	nouveau dispositif	18	9
ANCY LE FRANC	nouveau dispositif	33	20
FLOGNY LA CHAPELLE	nouveau dispositif	87	51
LEZINNES	nouveau dispositif	26	13
TOTAL		1272	849



COMPOSTAGE COLLECTIF PETITES COMMUNES			
COMMUNES	RUE	NBR FOYERS concernés	Estimation participation 50%
STIGNY MAIRIE		72	36
CHASSIGNELLES JARDIN		166	83
CHASSIGNELLES VALREUIL	nouveau dispositif		
CHASSIGNELLES MAIRIE			
ARGENTEUIL PAV		151	75,5
ST MARTIN MAIRIE		89	45
CRUZY	nouveau dispositif	201	101
Nuits	nouveau dispositif	197	99
	TOTAL	679	440

Nombre de composteurs individuels distribués :

	2014	2015	2016	2017	2018	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	nbr foyers dotés en bac	taux de foyers dotés
Années														
Nbre de dotation	265	73	41	37	11	57	86	39	334	809	455	2207	7509	29.39

Des données sont manquantes en raison du changement de prestataire pour le logiciel RI 2019 mais aussi les dotation d'Ancy le Franc avant la fusion

Population couverte par un dispositif de tri à la source :

3 496x 2.13*= 7 446 habitants

Considérant que 5 212 habitants* composaient déjà avant la mise à disposition gratuite de composteurs par la collectivité

On **comptabilise ainsi 12 958 habitants soit 86% de la population couverte** par un dispositif de tri à la source des biodéchets.

**2.13=taille moyenne d'un foyer (donnée INSEE réf année 2019 dans l'Yonne)*

**5 212 habitants = estimation donnée par l'étude préalable à la mise en place de la gestion de proximité des biodéchets réalisée par le bureau d'étude Elcimaï en 2023*

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Malgré une année marquée par d'importants travaux sur les trois déchèteries, le service a assuré la continuité du service public tout en poursuivant le développement de nouvelles filières de tri et d'actions de prévention.

Les performances de collecte demeurent satisfaisantes avec une diminution continue des ordures ménagères résiduelles depuis la mise en œuvre de la redevance incitative.

L'année 2025 confirme également l'engagement de la collectivité en faveur de l'économie circulaire, du compostage de proximité et de la réduction des déchets.

Les principaux enjeux des prochaines années porteront notamment sur :

- la maîtrise des coûts de traitement dans un contexte de hausse de la TGAP ;
- le maintien de la qualité du tri ;
- le développement de nouvelles filières de valorisation ;
- la poursuite de la prévention des déchets et de la lutte contre les dépôts sauvages.